Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVREUX - 2702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/09/2025 - 5668 - 2012 B 00050 - 538 851 320 - ABJ AMBULANCES

- 1 SEP. 2025

25093029
2 5668

FITECO
Expertise comptable | Conseil | Audit

SARL ABJ AMBULANCES

Ambulances

2 rue Flavigny
27700 LES ANDELYS

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

fiteco.com

12 RUE MARCEL LEFEVRE

27700 LES ANDELYS
Tél : 02 32 54 21 57
E.mail : lesandelys@fiteco.com

Siren : 538851320

Annexes 25

SARL ABJ AMBULANCES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 745 175,62 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 86 453,62 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2025 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 766 667 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*551 576*			*551 576*
Immobilisations corporelles	*223 191*	*30 947*	*44 328*	*209 810*
Immobilisations financières	*5 510*	*3 900*	*3 430*	*5 280*
TOTAL	*780 278*	*34 847*	*47 758*	*766 667*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 164 869 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*175 293*	*22 690*	*33 115*	*164 869*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*175 293*	*22 690*	*33 115*	*164 869*

3.2 - Etat des créances = 145 654 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*4 400*		*4 400*
Actif circulant & charges d'avance	*141 254*	*141 254*	
TOTAL	*145 654*	*141 254*	*4 400*

3.3 - Provisions pour dépréciation = 924 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*971*				*924*
Comptes financiers					
Total	*971*				*924*

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 15 314 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	*15 314*
Disponibilités	
TOTAL	*15 314*

3.5 - Charges constatées d'avance = 8 433 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*100*	*80,00*	*8 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*100*	*80,00*	*8 000*

4.2 - Etat des dettes = 237 676 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*41 642*	*41 642*		
Dettes financières diverses	*4 833*	*4 833*		
Fournisseurs	*32 794*	*32 794*		
Dettes fiscales & sociales	*158 406*	*158 406*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*237 676*	*237 676*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 105 854 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*243*
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*9 638*
Dettes fiscales & sociales	*95 972*
Autres dettes	
TOTAL	*105 854*

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 253 765 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*1 256 265*	*100,20 %*
TOTAL	*1 253 765*	*100,00 %*

SARL ABJ AMBULANCES

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 15 314 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	*15 314*
Etat : produits a recevoir(44870000)	*9 981*
Divers - produits à recevoir(46870000)	*5 333*
TOTAL	*15 314*

8.2 - Charges constatées d'avance = 8 433 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	*8 433*
TOTAL	*8 433*

8.3 - Charges à payer = 105 854 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*243*
Interets courus s/emprunts(16884000)	*97*
Interets courus à payer(51810000)	*146*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*9 638*
Fourniss-fact.non parvenues(40810000)	*9 638*
Dettes fiscales et sociales :	*95 972*
Dettes provis. pr congés à pay(42820000)	*57 734*
Charges sociales s/congés à pa(43820000)	*19 298*
Rsi cap(43861000)	*5 545*
Etat - autres charges à payer(44860000)	*1 176*
Taxe apprentissage à payer(44862000)	*4 282*
Formation continue à payer(44863000)	*7 937*
TOTAL	*105 854*

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des Impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ABJ AMBULANCES — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 2 rue Flavigny 27700 LES ANDELYS

SIRET : 5 3 8 8 5 1 3 2 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut	Amortissements, Provisions	Exercice N clos le 31/12/2024 Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010	548 276	012	548 276
		Autres * 014	3 300	016	3 300
	Immobilisations corporelles * 028		209 810	030 164 869	44 942
	Immobilisations financières * (1) 040		5 280	042	5 280
	Total I (5) 044		766 667	048 164 869	601 798
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 052		054	
		Marchandises * 062		064	
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		1 374	066	1 374
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * 068	13 478	070 924	12 554
		Autres * (3) 072	119 343	074	119 343
	Valeurs mobilières de placement 080			082	
	Disponibilités 084		1 674	086	1 674
	Charges constatées d'avance * 092		8 433	094	8 433
	Total II 096		144 302	098 924	143 378
	Total général (I + II) 110		910 968	112 165 793	745 176

PASSIF

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120		8 000	
	Ecarts de réévaluation 124			
	Réserve légale 126		800	
	Réserves réglementées * 130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131) 132		412 246	
	Report à nouveau 134			
	Résultat de l'exercice 136		86 454	
	Subventions d'investissement 137			
	Provisions réglementées 140			
	Total I 142		507 500	
Provisions pour risques et charges	Total II 154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		41 642	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164			
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166		32 794	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA) 168 17 061) 172		158 406	
	Comptes courants d'associés 173		4 833	
	Autres dettes 175			
	Produits constatés d'avance 174			
	Total III 176		237 676	
	Total général (I + II + III) 180		745 176	

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	198	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	16 595
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	35 177
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	9 085

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

③ **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES** DGFiP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SARL ABJ AMBULANCES — Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	548 276	402		404		406	548 276	
	Autres	410	3 300	412		414		416	3 300	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	25 263	442	4 785	444		446	30 048	
	Installations générales agencements divers	450	13 590	452	600	454		456	14 190	
	Matériel de transport	460	174 086	462	24 699	464	44 328	466	154 458	
	Autres immobilisations corporelles	470	10 252	472	862	474		476	11 114	
Immobilisations financières		480	5 510	482	4 230	484	4 460	486	5 280	
TOTAL		490	780 278	492	35 177	494	48 788	496	766 667	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
[illegible]		495		497		498		499	
[illegible]		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 684	532	3 146	534		536	20 830
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	12 883	542	78	544		546	12 961
	Matériel de transport	550	136 530	552	18 841	554	33 115	556	122 256
	Autres immobilisations corporelles	560	8 196	562	625	564		566	8 821
TOTAL		570	175 293	572	22 690	574	33 115	576	164 869

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	Matériel de trans	Dépôts et caution			
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	44 328	33 115	11 213	4 625	(6 588)			
2	4 460		4 460	4 460				
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 48 788	580 33 115	582 15 673	584 9 085	586 (6 588)	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 (6 588)	585	597	599

SAGE Experts-comptables janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFiP N° 2033-D-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : SARL ABJ AMBULANCES — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	971	652	924	654	971	656	924
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	971	682	924	684	971	686	924

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209 II 2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	5 427
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I bis de l'article 154 bis du CGI et des cotisations facultatives Madelin	325	5 427	
dont cotisations facultatives versées aux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	29 327
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors SSI et RDS	326	29 327	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	66 103
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	34 226
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

ABJ AMBULANCES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 2 rue Flavigny
27700 LES ANDELYS
538 851 320 RCS EVREUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 86 453,62 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	86 453,62 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 142,86 euros par part	14 286,00 euros
Soit un solde de Affecté en totalité au compte « autres réserves » Qui s'élève ainsi à 484 413,81 euros.	72 167,62 euros

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 8 571,60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 5 714,40 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

